



Plein Vent !

N°289 du 17 au 31 mai 2015

SAINT YVES, PATRON DE NOTRE PAROISSE

Dimanche 31 mai, en la solennité de la Trinité, nous fêterons aussi le patron de notre paroisse.

Le culte de Saint Yves n'aurait jamais atteint la popularité qu'il a connue sans interruption du Moyen Age à nos jours, s'il n'avait pas laissé dans la mémoire collective de la Bretagne le souvenir d'un prêtre avant tout désireux de servir le peuple pour l'amour du Christ. Né en 1248 et mort le 19 mai 1303, il est le seul prêtre canonisé de cette époque.

Outre l'excellent souvenir qu'il a laissé comme juge et avocat des déshérités, saint Yves a vivement frappé ses contemporains par son zèle pastoral inlassable. Il avait le souci permanent d'annoncer au peuple la Parole de Dieu.

La plupart des recteurs à cette époque ne prêchaient pas, soit qu'ils en fussent incapables, soit qu'ils aient estimé avoir mieux à faire que de perdre leur temps avec des paysans ou des pêcheurs peu accessibles aux exigences évangéliques. Saint Yves a toujours pensé et



cru que les richesses de l'Évangile étaient pour tous, spécialement les petits. Il savait aborder dans ses sermons des questions très concrètes. Toujours, par ses paroles et ses actes, il communiquait « la joie de l'Évangile » aux pauvres, à tous.

« La joie de l'Évangile », c'est le titre de la première exhortation apostolique du pape François, qui nous dit au tout début, au numéro 23 : « *Fidèle au modèle du maître, il est vital qu'aujourd'hui l'Église sorte pour annoncer l'Évangile à tous, en tous lieux, en toutes occasions, sans hésitation, sans répulsion et sans peur. La joie de l'Évangile est pour tout le peuple, personne ne peut en être exclu.* »

Chers paroissiens de la paroisse Saint Yves de la Côte Sauvage, je vous propose que nous demandions à notre saint patron qu'il nous aide à nous engager résolument, avec une « *audace nouvelle* » selon l'expression de notre évêque, sur les chemins de l'annonce de la Bonne Nouvelle aux pauvres, à tous.

Père Bernard Jozan

Dimanche 31 mai

Fête de Saint Yves, saint patron de notre paroisse

Messe paroissiale en l'église Saint Guénolé de Batz à 10h30

Départ de la procession à la plage Saint Michel à 10h15

Après la messe, verre de l'amitié dans la grande salle de l'espace Petit Bois.

Ce sera aussi le dimanche des familles qui sont particulièrement invitées; les enfants de l'éveil à la foi et du catéchisme seront accueillis à la sacristie pendant le temps des lectures et de l'homélie, pour un partage adapté à leur âge.

Il n'y aura pas d'autre messe dans la paroisse ce dimanche matin.
Messe anticipée le samedi 30 mai à 18h30 au Croisic et au Pouliguen

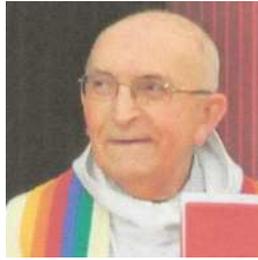
B a t z - s u r - M e r , L e C r o i s i c , L e P o u l i g u e n

Père Marcel Guyot

Le Père Marcel Guyot est né à Niort (79) le 12 août 1925 ; il sera ordonné prêtre en 1951 à la Cathédrale de Nantes.

Après avoir été professeur à l'école Saint Joseph de Châteaubriant (1951-1955) puis à l'école OZANAM (1955-1970), il est vicaire à Guérande (1970-1978). Il est ensuite curé de Saint Jean de Béré à Châteaubriant (1978-1984) puis chargé de la paroisse du Pouliguen de 1984 à 2001; il sera enfin vicaire à Vertou de 2001 à 2012. Le Père Marcel Guyot se retirera alors à la Maison du Bon Pasteur. C'est dans cette dernière demeure qu'il décède le 30 avril 2015. Sa sépulture a eu lieu le mardi 5 mai en l'église Saint Martin de Vertou suivie de son inhumation dans le cimetière de Rezé.

J'ai pu participer à ses obsèques avec quelques pouliguennais, et ai été très ému que le vicaire épiscopal qui présidait la célébration me demande, comme curé de la paroisse Saint Yves



de la Côte Sauvage, de déposer l'étole sacerdotale sur son cercueil – signe de la reconnaissance du diocèse pour son ministère de curé au Pouliguen.

La célébration fut très prenante, avec beaucoup de témoignages. Ont été soulignés : la force de sa foi toute pleine de l'Esprit-Saint, dans les homélies, son souci des belles liturgies, ses connaissances musicales, sa gentillesse avec les personnes rencontrées, sa fidélité à aller visiter les paroissiens malades.

Le père Marcel était un prêtre jovial, vif et plein d'humour ; il avait, avant tout, le souci de transmettre l'Évangile du Christ avec simplicité et force.

Rendons grâce au Seigneur pour tout ce qu'il a accompli au Pouliguen ; qu'il le comble de la joie promise aux bons serviteurs.

Père Bernard Jozan



« Une Église qui n'aurait plus rien à faire et plus rien à dire, là où l'on souffre et où l'on meurt, là où l'on espère et là où l'on guérit, serait-elle encore l'Église de Jésus-Christ ? »

Mgr. Rozier, Lourdes 1982)

Le Service Diocésain de la Pastorale de la Santé comprend trois « branches ». Chaque « branche » est sous la responsabilité d'un (e) responsable diocésain(e) missionné(e) en lien avec le délégué épiscopal à la pastorale de la santé, nommé par l'Évêque

- Le Service Évangélique des Malades et personnes âgées est un service paroissial de visite aux personnes malades ou âgées, assuré par des chrétiens bénévoles, regroupés en équipe, avec un responsable
- Le Service diocésain des aumôneries hospitalières en établissements de santé, sa mission est de « Prendre soin » parmi et avec les diverses formes de soins proposées en établissements de santé.
- Le Service diocésain de la pastorale des personnes Handicapées se propose de veiller à ce que les personnes en situation de handicap ou d'inadaptation physique, sensorielle, mentale et sociale, soient accueillies sans restriction dans la société et dans l'Église.

De nombreux autres groupes sont rattachés à cette Pastorale. Ils sont des partenaires. Chacun d'entre eux ayant des finalités propres de présence auprès des personnes en souffrance : mouvements, associations de fidèles laïcs, professionnels de la santé, religieuses en profession de santé, les hospitalités de malades à Lourdes...etc.

Ils œuvrent à leur manière dans ce vaste monde de la santé et sont appelés à « témoigner de la charité » avec le charisme qui leur est propre « pour être auprès des personnes rencontrées, une icône vivante du Christ, Bon Samaritain, dans toutes les situations de souffrance physique et morale du monde d'aujourd'hui ». (Message de Jean-Paul II pour la journée mondiale des malades de février 2003.)

Dans le diocèse de Nantes, cette présence auprès des personnes en souffrance reflète les multiples « visages » du Christ au cœur de toutes ces réalités.

COMMUNIQUÉS

DENIER de l'ÉGLISE DON au DIOCÈSE et à la PAROISSE COLLECTE 2015



La collecte 2015 commence dans les diocèses de l'Ouest : elle concerne la vie matérielle du diocèse, ainsi que celle de notre paroisse. Vous trouverez les enveloppes au fond de nos trois églises. Merci d'avance de votre générosité au profit de notre diocèse et de notre paroisse.

Père Bernard Jozan, curé

On peut aussi donner en ligne : www.nantes.cef.fr

Prière du chapelet au mois de mai

Batz-sur-Mer : le lundi et le mardi à 17h 30, avant les vêpres et la messe.

Le Croisic : le mercredi à 18h 30 à la chapelle du Crucifix.

Le Pouliguen : à 18h du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) à la chapelle de Penchâteau et après la messe de 9h les mercredis et vendredis à l'église Saint-Nicolas.

Quête Prescrite

Le produit de la quête du dimanche 24 mai (Pentecôte) est destiné à la préparation au sacerdoce.

Journée Diocésaine de la Pastorale Santé

Le 28 mai de 09h 30 à 17h à Saint Julien de Concelles, cette journée sur le thème « l'Équipe point d'appui majeur » est destinée à tous les bénévoles, responsables, aumôniers, et prêtres accompagnateurs de la Pastorale de la Santé (informations sur le site du diocèse <http://nantes.cef.fr>)

MESSES DANS LA PAROISSE du 18 au 31 mai 2015

	Lundi 18	Mardi 19	Mercredi 20	Jeudi 21	Vendredi 22	Samedi 23	Dimanche 24 PENTECÔTE
Batz/Mer	+ 18h 30	+ 18h 30					9h 30
Le Croisic				14h 30 ¹	16h 30 ³		11h 00
Le Pouliguen			9h 00		9h 00	* 18h 30	11h 00
	Lundi 25	Mardi 26	Mercredi 27	Jeudi 28	Vendredi 29	Samedi 30	Dimanche 31
Batz/Mer	+ 18h 30	* + 18h 30					10h 30 ⁴
Le Croisic				14h 30 ²		18h 30	-
Le Pouliguen			9h 00		9 h 00	* 18h 30	-

+ Messe précédée de la célébration commune du bréviaire * Messe précédée de confessions

1 - Messe au salon de l'hôpital 2 - Messe à la chapelle de l'hôpital 3 - Messe au Centre Saint Jean de Dieu

4 - départ de la procession à 10h 15 de la plage Saint Michel

Messes du dimanche soir : à Saillé 18h & à Ste Thérèse de La Baule-les-Pins 19h

ADORATION : permanente à l'oratoire du Pouliguen (cour du presbytère) – le mardi à Batz : 9h - 18h à l'oratoire, 13 rue Mauperthuis & le vendredi au Croisic : 8h - 19h à la chapelle des Frères de St Jean-de-Dieu, 6 chemin du Lingorzé

CONFESSIONS : BATZ le mardi 26 mai de 17h 30 à 18h 15 avant la messe

LE CROISIC sur rendez-vous -

LE POULIGUEN samedis 23 et 30 mai de 17h 30 à 18h 15 avant la messe

Vous pouvez joindre la paroisse aux adresses suivantes : paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com

Batz-sur-Mer - Presbytère

6 rue Mauperthuis 44740
Tél: 02 40 23 90 22

mardi, mercredi, jeudi, samedi de 10h à 12h
vendredi 10h30 à 12h

Le Croisic - Maison paroissiale

8 rue de l'Église 44490
Tél: 09 82 20 29 23

Du lundi au samedi
de 10h à 12h

Le Pouliguen - Presbytère

1 rue de l'Abbé Guinel 44510
Tél: 02 40 42 17 81

Du lundi au samedi de
10h à 12h

Le bulletin est consultable sur le site internet paroissial : <http://www.saint-yves-de-la-cote-nantes.cef.fr>

Pour le recevoir ou résilier l'envoi de PLEIN VENT par courriel : paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com en précisant vos NOM & PRÉNOM